de 3 à 6 ans qui n'auront pas leurs places dans les asiles, on peut estimer à ce nombre les enfants qui se trouvent dans la nécessité de déserter la classe pour des causes diverses. Nous aurions, donc ainsi pour les asiles, satisfait à toutes les exigences, les dix écoles de garçons et de filles nous donneront un excédant de quelques centaines de places, mais nous ne devons pas oublier l'encombrement de nos maisons scolaires et l'accroissement progressif de notre population.

Nous avons donc l'honneur de proposer au Conseil, de nous donner l'autorisation de rechercher, de concert avec l'Administration, les terrains nécessaires à l'exécution de ces projets, vous aurez ainsi, Messieurs, accompli une œuvre féconde en bons résultats, et dont le Gouvernement vous saura gré, en nous venant en aide dans la mesure la plus large.

(*A suivre*).

ECLAIRAGE

Voici comment le *Journal de l'Eclairage au gaz* apprécie la question de l'éclairage au gaz de la ville de Tourcoing :

« La ville de Tourcoing vient d'augmenter le nombre des localités qui cherchent dans l'exploitation de l'usine à gaz par la commune elle-même, des économies considérables et toutes sortes de bénéfices impossibles à obtenir, paraît-il, de concessionnaires. Il paraît que les expériences déjà faites ne suffisent pas ; nous verrons à l'œuvre la municipalité de Tourcoing. »

— Les expériences d'éclairage électrique qui ont été faites à Paris ont attiré l'attention de l'administration communale d'Anvers, et le collége échevinal, sur la proposition de l'ingénieur de la ville, M. Royers, a décidé qu'on ferait, au moyen de la machine électro-magnétique de Gramme, un essai d'éclairage aux écluses et chenaux du port. L'administration communale fera aussi sans doute l'expérimentation de la lampe du capitaine Iablochkoff, dont nous avons parlé dans la Revue industrielle du 22 décembre dernier. Nous donnerons les résultats obtenus aussitôt que les expériences auront eu lieu.—

Nous apprenons que la grande usine de Fives va faire l'essai de la machine Gramme. L'ABBÉ H. VASSART.

UN ACCIDENT SÉRIEUX est arrivé dimanche dernier, sur la ligne de Somain à Anzin, dit le *Courrier du Nord*, par suite de la rupture d'un tender, une quinzaine de wagons vides, faisant partie du train de marchandises, qui part de Somain à onze heures dix minutes du matin, se sont détachés et sont restés sur la voie à environ 300 mètres de la gare d'Escaudain. Le brouillard empêcha le mécanicien de s'en apercevoir.

Le train de voyageurs parti de Somain trente-cinq minutes après, est venu heurter ces wagons, dont quatre ont été endommagés et le premier brisé.

Le fourgon et les deux premières voitures de voyageurs ont déraillé, mais sans dégâts. Aucun voyageur n'a été blessé, le conducteur et le contrôleur seuls ont été contusionnés légèrement.

Deux services ont été établis, l'un de Somain au lieu de l'accident, l'autre de ce lieu à Péruwelz.

Un autre accident de chemin de fer s'est produit sur la ligne de Béthune :

Lundi matin, le train de Béthune à Lille, arrivant en gare à 8 h. 01, au passage à niveau de Loos, a tamponné une voiture qui venait de s'engager sur la voie.

L'imprudent garde-barrière, nous dit-on, n'avait pas fermé à temps, et le brouillard étant assez épais, le conducteur n'aurait pu voir les disques de locomotive.

Heureusement que la voiture ne contenait personne, car elle a été littéralement broyée. Le cheval est assez fortement contusionné; le cocher, lui, en a été quitte pour un saut périlleux et une peur terrible.

Quand donc discipline sévère et bien organisée empêchera-t-elle à jamais ces trop nombreux accidents de se reproduire.

Le 22 janvier on célébrait à Cambrai, une fête à laquelle la reconnaissance publique a si justement donné le nom de : *Fête de la délivrance de Cambrai :*

« Aux messes du matin, la Très-Sainte Communion a été distribuée à un grand nombre de personnes.

» A huit heures, Son Eminence le Cardinal-Archevêque a célébré le Saint-Sacrifice de la Messe à l'autel de Notre-Dame de Grâce.

» A onze heures, M. le chanoine Poulet, archiprêtre de la paroisse métropolitaine, a chanté la Messe solennelle. Au *Kyrie*, au *Gloria*, au *Credo*, au *Sanctus*, au *Benedictus*, et à l'*Agnus*, les amateurs de bonne et sérieuse musique n'ont pu qu'applaudir de nouveau à l'exécution des différents morceaux par les élèves du choral de l'Institution Notre-Dame de Grâce dont le 22 janvier a été choisi pour fête patronale.

» Au Salut nous avons retrouvé avec bonheur la foule accoutumée en pareilles circonstances.

» Les trois nefs de la Métropole étaient combles. Un oubli profondément regrettable avait malheureusement laissé dans les plus profondes ténèbres la grande nef et le transept.

» La bénédiction du Très-Saint Sacrement fut donnée par Son Eminence le Cardinal.

» M. l'archiprêtre devant après le *Magnificat*, monter en chaire. Un enrouement très-prononcé l'en empêcha. Il nous disait à nous-même combien il eût été heureux de féliciter tous les cambrésiens de cet entrain remarquable avec lequel ils étaient venus de rechef remercier Marie du secours signalé qu'ils en ont obtenu en janvier 1871. La parole si sympathique de M. le chanoine Poulet eût bien redit, en effet, en cette occasion, les sentiments dont tous les cœurs étaient remplis. Il eût servi de légitime écho à la reconnaissance publique.

» Après le salut une délicieuse cantate fut chantée par les élèves de l'Institution Notre-Dame de Grâce. Nos sincères félicitations à M. Gilleron pour ses solos.

» En résumé la « *fête de la délivrance* » n'a pas été moins suivie en 1877 qu'en 1876. Elle ne le sera pas moins en 1878 qu'en 1877. »

Le cabinet de Me **RODET**, avocat agréé près le tribunal de commerce de Tourcoing, est situé rue de Lille, 46.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT. — *Imprimerie Alfred Reboux*. — Avis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*, dans la *Gazette de Tourcoing* (journal quotidien.)

Belgique

En recherchant le corps d'un jeune homme de Tournai le nommé D..., âgé de 24 ans, et la que l'on suppose tombé dans l'Escaut pendant nuit de dimanche, les compagnons-pilotes ont retiré le cadavre du brigadier des lanciers, disparu depuis quinze jours.

A l'heure où nous écrivons, on est encore sans nouvelles de D...

A ce sujet, le *Courrier de l'Escaut* reçoit la note suivante : La nuit du dimanche, vers 2 heures et demie du matin, un homme tombait à l'Escaut, près le Pont-aux-Pommes. Aux cris poussés par ce malheureux qui cherchait à se cramponner aux barres de bois qui entourent le pont, des passants attardés accoururent, mais ils ne purent venir en aide à cet infortuné, qui disparut bientôt faute de secours.

On écrit de Loth, lundi 22 janvier.

La filature où la grève s'est déclarée appartient à la Société anonyme de Loth. La filature n'occupe pas moins de 6 à 700 ouvriers. Voici dans quelles circonstances la grève, qui n'est d'ailleurs que partielle, s'est produite :

Vendredi soir, les ouvriers de l'atelier du tissage de mérinos ont été avertis que leurs salaires allaient être réduits. Les ouvriers travaillant à pièce et la réduction annoncée pouvait constituer en moyenne une perte de deux francs par semaine. De là le mécontentement.

Samedi, dans la journée, les ouvriers dont le salaire devait être réduit, firent acte de mutinerie, et il s'ensuivit des rixes dans lesquelles un employé fut blessé à la tête. La gendarmerie de Hal et de Bruxelles fut immédiatement avertie de ce qui se passait et se transporta sur les lieux.

La journée d'hier a été relativement calme. Néanmoins, ce matin, on a cru bon de demander du renfort à la gendarmerie de Bruxelles. Celle-ci a envoyé un fort détachement, sous les ordres d'un lieutenant.

Heureusement la conduite sage et paisible des ouvriers a rendu ce déploiement de forces inutile. Aussi, dès ce soir, la brigade de gendarmerie de Hal et le détachement arrivé de Bruxelles aujourd'hui dans l'après-midi ont pu quitter la commune.

Ce soir, la filature offre le spectacle de son activité ordinaire. Partout on travaille, sauf dans l'atelier de tissage. Les ouvriers qui en font partie se promènent en chantant et vont de cabaret en cabaret.

Le nombre des grévistes ne dépasse guère soixante-dix. Toutefois, par mesure de prudence, le détachement de gendarmes arrivés samedi de Bruxelles reste pour le moment dans la commune.

En somme, la grève n'a jusqu'ici rien de grave. Pourtant on a quelques craintes pour le cas où la grève des ouvriers tisserands se prolongerait. La filature finirait par devoir chômer.

TRIBUNAUX

— Le *Courrier Franc-Comtois* croit savoir que M. Bailleul, qui vient d'être remplacé dans ses fonctions d'avocat général près la Cour de Besançon a adressé à M. le garde des sceaux Martel, un mémoire dans lequel il conteste l'exactitude des faits qui lui ont reprochés, en demandant une enquête sur sa conduite comme magistrat, lors du dernier incident qui a motivé la mesure prise contre lui.

— Les journaux de la Gironde annoncent que le préfet de ce département vient de révoquer le maire et l'adjoint, Langon. Le préfet a confié provisoirement l'administration au premier conseiller municipal inscrit.

On nous écrit de Paris, le 24 janvier 1877.

Les prévisions des spectateurs désintéressés se réalisent.

Les inscriptions arrivent sur le marché; c'est en vain qu'on essaie de faire illusion au public en escomptant 22,500 fr. de 5 0/0, quoique quelques jours seulement nous séparent de la liquidation.

Il faut s'attendre à voir les portefeuilles se vider tant que nos fonds publics ne seront pas revenus à des cours plus en rapport avec la situation troublée de l'Europe.

Le 5 0/0 turc est offert à 11.55. On commente vivement l'exposé des motifs du décret nommant un gouverneur intérimaire au Crédit foncier : on croit voir dans ce gouverneur intérimaire un liquidateur muni des pouvoirs les plus étendus : sa nomination sauvegarde l'avenir mais ne répare pas les fautes passées, elle ne change rien à la valeur des actions du Crédit foncier chiffrée, on se rappelle, bien au-dessous des cours actuels.

Elles ont baissé d'une douzaine de francs. Il y avait des offres sur les diverses valeurs égyptiennes.

Le 5 0/0 italien est tombé à 70,90. Demandes suivies au comptant sur les actions de l'Est algérien demandées de 511.25 à 512,50.

Les actions des Compagnies de Tramways sont de plus en plus difficiles à vendre.

VARIETÉS

LE CANAL DE ROUBAIX

NOTICE HISTORIQUE.

(*suite*)

La canalisation de la Marque jusqu'à Croix fut exécutée; on ouvrit, en procédant aux ouvrages préparatoires, l'embranchement sur Roubaix, à l'exception de la partie souterraine qu'on abandonna pour établir l'embranchement sur Lannoy, jusqu'au territoire belge.

La pose de la première pierre de l'écluse de Marquette fut faite par Charles X, le 8 septembre 1827. M. Boyaval-Roussel, maire de Roubaix, érigea à son tour, la première pierre du pont de la Brasserie, le 5 novembre de la même année. En septembre 1827, les travaux de canalisation étaient arrivés jusqu'à l'extrême frontière.

En 1831, le concessionnaire ne demandait plus qu'un délai de deux ans pour procéder aux travaux du souterrain et construire avec la coopération de la Belgique, la communication avec l'Escaut.

Mais, sur ces entrefaites bien des difficultés s'élevèrent. Les propriétaires des terrains sur lesquels passait le canal, réclamèrent des indemnités exagérées, plusieurs particuliers prirent l'alarme pour leurs intérêts privés; une opposition formelle à l'achèvement des travaux fut présentée par M. Honnorez, concessionnaire du canal de la Sensée, (1) opposition fondée sur ce qu'une des clauses de sa concession, prohibait tout établissement de canaux à dix lieues de distance du sien; l'administration de la guerre, d'abord favorable, se mit à manifester des prétentions nouvelles; enfin, le gouvernement des Pays-Bas, pressé de consentir à la prolongation du canal exprima des craintes pour la sûreté de ses frontières, et déclara l'affaire en suspens jusqu'à plus mûr examen de l'entreprise.

Cet état de choses rendit la continuation des travaux impossible. L'administration départementale, qui, depuis six ans, acquittait très-exactement l'annuité promise, en suspendit le paiement avec l'interruption des ouvrages. De sorte qu'à la fin de l'année 1831, la construction du canal fut complètement abandonnée devant ces difficultés insurmontables.

II

Le canal resta, par ce fait, inachevé pendant une dizaine d'années. On fit bien des négociations, des rapports, des conférences à son sujet, mais sans résolutions décisives.

En janvier 1833 eut lieu, à Lille, une entrevue de Louis-Philippe et du roi des Belges. Les prud'hommes et la Chambre consultative de Roubaix, saisirent, en cette rencontre, l'occasion favorable d'appeler l'attention bienveillante des deux souverains, sur l'achèvement du canal de Roubaix ; ils firent ressortir tous les avantages et intérêts que ce canal de jonction de la Deûle à l'Escaut pouvaient donner aux deux pays, par une réciprocité commerciale établie sur des bases solides avec des moyens à portée des deux peuples. « Ces débouchés nouveaux, disait la Chambre de Commerce, ouvriront aux houillères belges et françaises un écoulement immense qui assurera la prospérité de nos exploitations. »

Les deux rois donnèrent l'assurance de leurs bonnes dispositions à cet égard, mais d'autres incidents vinrent, de plus belle, s'élever à l'encontre.

Le Conseil général, après avoir interrompu en 1831 le paiement de l'annuité, se refroidit peu à peu envers l'entreprise du canal. En 1832, sa froideur se transforma ouvertement en hostilité, et dans la séance du 1er février 1833, le Conseil émit, sans hésitation, un vœu contraire à la jonction du canal de Roubaix à l'Escaut, en alléguant les raisons suivantes :

« Que cette jonction porterait préjudice 1° au trésor, dans les droits perçus sur les canaux anciennement ouverts ; 2° aux arrondissements vivifiés par ces canaux ; 3° aux droits acquis des concessionnaires. »(2)

Le préfet appuya ces observations en donnant connaissance au Gouvernement des réclamations « nombreuses et puissantes », disait-il, que ce projet de jonction faisait naître.

Pendant ces débats, le ministre des Travaux Publics vint à Roubaix(3), et, malgré les protestations étrangères, s'exprima sur l'achèvement du canal, de telle sorte qu'aucune inquiétude sérieuse n'était plus possible. Dans l'esprit du ministre, la jonction de la Deûle à l'Escaut était d'utilité publique, et, pour cette raison, il y avait haute nécessité qu'elle s'exécutât.

Le Conseil général vint encore se mettre en obstacle. Dans sa session de 1834, il maintint qu'il n'était pas opportun de s'occuper de la prolongation du canal jusqu'à l'Escaut, avant que les ouvrages d'amélioration de la Scarpe n'aient été effectués. Les paroles du ministre avaient fait réfléchir le Conseil; il ne faisait plus une opposition absolue, mais c'était une remise indéfinie de l'achèvement du canal, attendu que les travaux de la Scarpe ne pouvaient que difficilement trouver un entrepreneur, parce que la canalisation conçue, dans l'intérêt du dessèchement de la vallée, n'offrait aucune compensation suffisante.

On luttait de toutes parts. Le Conseil municipal de Roubaix, dans sa délibération du 26 août 1834, demanda qu'une enquête fut ouverte, à l'effet d'élucider la question sur l'utilité et les obstacles réels de la jonction tant désirée et tant combattue. M. Brame, le concessionnaire du canal, adressa, le 17 décembre de la même année, au Gouvernement, une pétition, afin d'obtenir l'autorisation de poursuivre ses travaux jusqu'à l'extrême frontière par Leers et Wattrelos. La Chambre de commerce de Lille secondait de tout son pouvoir les efforts de notre Municipalité. (4)

Et toutes ces administrations favorables au projet, avaient pour porte-parole, devant le Gouvernement, un de nos concitoyens les plus distingués, M. Mimerel, président de la Chambre consultative et du Conseil des Prud'hommes, dont l'intelligence et l'infatigable dévouement aux intérêts roubaisiens, déployaient une grande énergie pour la réalisation de cette œuvre (1).

C'était principalement l'ouverture en grande section qui suscitait de nombreux ennemis à l'entreprise. On prétendait que le canal de Roubaix, établi de cette manière, allait faire abandonner les autres lignes navigables, par conséquent que les cabaret et auberges de la vallée de la Scarpe, dont le passage des bateliers faisait toute la prospérité, seraient ruinés. C'étaient de pauvres arguments!... mais, on ajoutait encore que, « faire le canal, c'était transporter en Belgique les avantages de la navigation, et diminuer d'autant, les revenus du trésor. »

La situation de l'affaire était dans ces termes, quand le ministre des Travaux Publics communiqua au Conseil d'Etat, le 17 décembre 1835, un projet d'ordonnance portant concession en faveur de M. Brame, du prolongement du canal de Roubaix jusqu'à la frontière. M. Brame consentait, les travaux terminés à mettre son tarif à 30 centimes. La concession était emphytéotique.

(*A suivre.*) GUSTAVE BAUDELET.

(1) M. Honnorez, le principal opposant, était concessionnaire de nombreux canaux : de la Sensée, de la Haute-Deûle, de la Basse-Deûle, des écluses de Gœulzin, de Radinghes sur l'Escaut, de celles de Lambre et de Courcelettes sur la Scarpe, et du canal de St-Quentin, au département de la Somme. Il y eut encore plusieurs autres oppositions : les riverains de la Scarpe prétendirent que le canal de Roubaix allait apporter un notable préjudice à leur vallée, en détruisant tout l'intérêt de la navigation de cette rivière. Les villes de Condé, de Douai et quelques communes de l'arrondissement de Valenciennes voulurent aussi apposer leur *veto*, criant que l'établissement du nouveau canal nuirait à leur navigaiton particulière, et d'autres encore, précitées.

(2) Cette séance donna lieu à une réplique.

(3) En septembre 1833.

(4) Les nombreux mémoires qu'on trouve dans les *archives* de la Chambre de commerce de Lille, l'attestent.

Nouvelles du soir

On nous écrit de Paris ce matin.

« Plusieurs feuilles étrangères racontent que le gouvernement français a fait acheter des chevaux à l'étranger. Cette assertion est absolument fausse. »

» C'est aujourd'hui que les bureaux de la Chambre des députés doivent procéder à l'élection de la commission du budget de 1878.

» Hier, la gauche et l'Union républicaine se sont réunies, à Paris, pour s'occuper des mesures à prendre en vue de cette élection. On sait déjà que l'Union républicaine s'était prononcée contre le système de la fixation faite d'avance d'une liste de canditats ; elle a confirmé cette résolution dans la séance d'hier.

La gauche, a pris une décision semblable, contrairement à l'avis de son bureau. De sorte que l'élection se fera aujourd'hui dans les bureaux, d'après la discussion qui s'engagera.

» La commission du budget s'est réunie hier, sous la présidence de M. Gambetta. M. Langlois a donné lecture de son rapport sur l'augmentation de solde des officiers généraux et les frais de service. La commission a adopté le rapport de M. Langlois qui accorde un supplément de solde aux officiers généraux, mais elle a maintenu les réductions pour les frais de service.

» La commission des chemins de fer s'est réunie hier, à midi, au ministère des travaux publics. Elle a délibéré pendant trois heures.

» Voici les résultats de ses délibérations :

» La convention proposée par le ministre avec la compagnie d'Orléans est rejetée. Le ministre est invité à présenter un nouveau projet de loi, ayant pour objet la constitution de réseaux indépendants, ou le rachat par l'Etat des lignes comprises dans la convention, avec exploitation par des compagnies fermières.

» C'est sur la proposition de MM. Pascal Duprat et Wilson que cette proposition a été adoptée.

» M. Richard Waddington a été nommé rapporteur.

» Le rapport sera déposé dans le plus bref délai.

Le public, dit *Paris-Journal*, continue, et non sans raison, à tenir ses regards dirigés vers l'Orient. En effet, la rupture de la Conférence n'a rien décidé, Toutes les questions restent ouvertes. Ce qu'il faut souhaiter maintenant, dans l'intérêt général, c'est que la Serbie et le Monténégro fassent, au plus tôt, la paix avec la Porte. Celle-ci paraît fort disposée à traiter.

D'autre part la Serbie, sinon le Monténégro, réclame dans le but de faciliter la conclusion de la paix, les bons offices de l'Angleterre. Il semblerait donc, qu'un arrangement dût être probable et prochain, si les deux parties en présence le désirent également.

Petite Bourse du Soir :
3 0/0 72 72,5.
5 0/0 107 17,1/2 15 12,1/2 22,1/2.
Turc 11,75, 77 1/2.
Banque ottomane, 375 demandé.
Egyp 251,25 251,87.
Italien 71,20.
Egypte 6 0/0 191 192.
Chemins Egyptiens 298,12.

DEPÊCHES TELEGRAPHIQUES

Paris 24 janvier 8 h. 5 m. s.

Les groupes de la gauche n'ont pas pu s'accorder sur la liste commune des membres de la Commission du budget; mais ils déclarent maintenir en principe, l'union des trois groupes.

Il paraît certain que la nouvelle commission aura une nuance moins avancée. Toute fois, la réélection de M. Gambetta comme président de la Commission, est considérée comme probable.

Le *Journal des Débats* publie la dépêche suivante :

« Constantinople, 24 janvier.

» Le Gouvernement ottoman, voulant donner aux puissances un gage de ses intentions conciliantes, vient de demander à la France dix officiers pour organiser sa gendarmerie dans les provinces. Il faut espérer qu'il fera un appel semblable à d'autres puissances.

» La Porte vient de demander également à l'Angleterre et à la France de lui envoyer chacune un inspecteur des finances pour l'aider dans sa réorganisation financière. »

Le correspondant des *Débats* à Constantinople lui adresse également les discours prononcés par les plénipotentiaires à la séance de jeudi, pour annoncer la rupture de la Conférence, dans le cas où la Porte n'accepterait pas les propositions des puissances.

Voici le discours de M. le comte de Chaudordy :

« En lisant avec attention les propositions que M. l'ambassadeur extraordinaire d'Angleterre vient de présenter au nom des six puissances, les membres du Gouvernement ottoman seront convaincus de la pensée de modération et d'apaisement qui les a dictées. De la réponse qu'ils y feront peut dépendre tout l'avenir de l'empire.

» Un jeune et sage souverain est monté tout récemment sur le trône. Une Constitution nouvelle a été proclamée. Ce n'est pas en restant dans l'isolement que de telles espérances peuvent produire des résultats heureux. La Turquie a besoin de paix et de crédit, de tranquillité et d'une bonne administration. Par suite de procédés financiers funestes, le Gouvernement ottoman s'est déjà mis vis-à-vis de la plupart des Etats européens dans une position très-difficile. Il ne faudrait pas aggraver cette situation. Le ministère actuel est revenu, il est vrai, aux saines doctrines financières, mais encore doit il profiter des circonstances favorables pour mettre à exécution ses bonnes intentions.

» Il dépend, en ce moment, de lui de donner au travail, à l'industrie et au commerce la sécurité qui leur est nécessaire. Sa responsabilité serait bien grande devant son pays et devant l'histoire si, loin d'entrer dans la voie de conciliation qui lui est ouverte, et que tous ses intérêts et les amis de la Turquie lui conseillent de suivre parce qu'elle est celle du progrès et de la vraie grandeur des peuples, il se laissait aller au hasard des événements. »

Constantinople, 24 janvier.

La députation des étudiants hongrois est partie.

Raguse, 24 janvier

Hier, une nouvelle bande d'insurgés a attaqué les Turcs près de Vacup, et en a tué une douzaine, y compris un bey, en s'emparant de 80 têtes de bétail. Il se forme d'autres bandes qui ne veulent pas reconnaître l'armistice violé par les bachi-bouzouks, lesquels, sous la conduite d'Ibrahimbey, ont massacrer, ces jours-ci, les chrétiens aux environs de Vacup-Pétrovaz.

Messine, 24 janvier.

L'empereur du Brésil est parti aujourd'hui de Catane, allant à Palerme.

Il reviendra à Messine samedi et se rendra à Naples.

Nantes, 24 janvier.

On annonce le suicide d'un banquier changeur dont l'état mental avait été troublé par de grandes pertes de Bourse.

La Haye, 24 janvier.

Un décret royal prohibe l'importation et le transport des moutons et des chèvres.

Turin, 24 janvier.

Une centaine de Hongrois sont arrivés ici pour présenter à Kossuth, une adresse des électeurs qui l'ont nommé membre du Parlement hongrois. Ils ont été reçus aujourd'hui.

Malte, 24 janvier soir.

Le duc et la duchesse d'Edimbourg sont partis pour Athènes.

Madrid, 24 janvier 7 h. 20 soir.

Des dépêches officielles annoncent que les travaux préparatoires pour la conscription se sont effectués très tranquillement dans les trois provinces basques, même dans les villes où le gouvernement n'a pas envoyé de délégués spéciaux.

M. de Castre reste ambassadeur à Lisbonne.

Rome, 24 janvier.

La Chambre a adopté par 150 voix contre 100, la loi contre les abus du clergé.

La Chambre a adopté le crédit pour la participation de l'Italie à l'Exposition de Paris en 1878.

(1) Une enquête fut ordonnée en janvier 1835 par le Gouvernement, afin que chacun apportât son avis sur la pétition Brame. Cette enquête démontra, une fois de plus, l'utilité et les profits de l'entreprise.

COMMERCE

Avis divers

ANVERS, 24 janvier.

Café. — Marché calme et sans affaires de première main.

Céréales. — Affaires presque nulles par suite du marché de Bruxelles tenu aujourd'hui. Un télégramme de Bruxelles reçu en Bourse mande que les affaires en grains ont été complètement nulles.

Laines. — On a fait 329 balles laine de La Plata en suint et 27 dito du Cap fleece.

Pétrole. — En baisse. On a payé le disponible 51 1/2; le courant du mois 51 1/2 à 51 ; février 50 1/2 à 50; mars 47. On note : disponible 51 1/2 le courant du mois 51 1/2; février 50 1/2; mars 48; avril rég

Salaisons. — En demande s dulière pour la consommation. Short middles disp. fr. 108 à 109; long middles 104 à 106; épaules 83 ; gros jambons 125; minces 130 par 100 kil.

Sucres de betteraves. — Calme et en baisse. On cote 88 degrés fr. 71, par 100 kil.

Le sieur L. Grouillon-Duforest cabaretier, Grand'Rue, a l'honneur d'informer le public qu'il fera un boulage des prix à la platine, le dimanche des Rameaux, 25 mars. 650 fr. de prix et primes en espèces et médailles d'argent.

1er Prix. 200 Fr. 5e Prix. 50 Fr.
2e id. 110 » 6e id. 35 »
3e id. 80 » 7e id. 25 »
4e id. 65 » 8e id. 20 »
9me prix, 30 francs, prime accordée à la société la plus nombreuse se composant de 30 membres au moins. Plus une médaille en argent sera offerte au président.

10me prix, 20 francs, prime accordée à la société la plus éloignée du siége où le jeu a lieu, se composant de 20 membres au moins. Plus une médaille en argent sera offerte au président.

La même société ne pourra concourir pour les deux primes.

Article 1er. La mise sera de UN FRANC elle donnera droit à trois coups de boule sans se retirer du jeu.

Art. 2. Tout amateur pourra prendre trois mises, moyennant un peloton d'intervalle.

Art. 3. Celui qui ne sera pas présent à l'appel de son nom, perdra son tour de jouer; il sera fait exception à celui qui se présentera avant que le peloton ne soit entièrement terminé.

Art. 4. Les platines tombées ne seront remises qu'après trois coups de boule joués.

Art. 5. L'inscription se fera au siége de l'établissement à partir du 18 mars jusqu'au 25 inclusivement de huit heures du matin à sept heures du soir.

Art. 6. Les pelotons seront composés de vingt à vingt-cinq hommes.

Art. 7. Le jeu commencera à 10 heures précises du matin.

Art. 8. Une commission de cinq membres, dont trois étrangers au jeu, sera composée qui décideront sans appel, tous les cas non prévus.

Art. 9. La commission placera le jeu, avant l'appel du premier peloton.

Le jeu étant à couvert, le mauvais temps ne l'empêchera pas d'avoir lieu.

Le rebattage aura lieu le dimanche 1er avril à 11 heures du matin.

Les numéros rebattant seront insérés au *Journal de Roubaix*.

Cours officiels de la Bourse

22 janvier — 5 h. soir.

Sucre de Cuba n° 12	88 ..	Certificat de sortie	74 50 ..
id. en caisse	98 ..	Mélasse de 1.100 k.d.	4 50 ..
id. Bruges	100 ..	id. de raffinerie	15 .. ..
id. en fûts d.	71 50	Spiritueux f. 1re qlité	65 50 ..
id. courant	73 50	Parisien 3/6 158 k.d.	63 50 ..
Sucre sang. 10/13 k.	71 ..	id. supérieur	59 50 ..
id. 8/9 disp.	75 ..	Suifs	95 ..
id. id. 3 disp.	82 ..	Saïd	200
id. bonne sorte	100 ..	Rio	180
Café 102 r. Para	180	Guayaquil	160
Café 100 r. Cont. Java	210	Trinidad	165
id. Saïd	110	Caraque	390 400
id. Ceylan	220		
id. bonne sorte	160 ..		

Cours commerciaux de la Bourse de Paris.

du 23 janvier. — 6 heures du soir

Huile de colza	96 50	.. ..	Raffinée	157 .	à 159 .
id. courant	96 25	.. ..	Farine 9 m. c.	62 63	25 ..
id. fév.	96 75	.. ..	id. fév.	63 25	.. ..
id. mars avril	97 50	.. ..	id. mars avril	64	.. ..
id. 4 dern.	95	.. ..	id. 4 de mars	63	.. ..
id. 4 d'été	98 50	.. ..	id. 4 de mai	..	.. ..
Huile de lin d.	71 50	.. ..	Farine sup.	58 50	.. ..
id. courant	71 50	.. ..	id. fév.	59 50	.. ..
id. fév.	72 25	.. ..	id. mars avril	59 75	.. ..
id. mars avril	73 25	.. ..	id. 4 de mars	61 75	.. ..
id. 4 dern.	75	.. ..	id. 4 de m.	..	.. ..
id. 4 d'été	71 50	.. ..	Darblay	64	.. ..
Sucres bruts d.	..	.. ..	Blés courant	28	.. ..
id. courant	65 50	.. ..	id. fév	28 28	25 ..
id. fév.	66	.. ..	id. mars avril	29	.. ..
id. mars avril	66 75	.. ..	id. 4 de mars	30 29	75 ..
id. 4 d'été	68 25	.. ..	id. 4 de m.	..	.. ..
Sucre 3/6 disp. 10/13	7 50	.. ..	Seigle courant	20 50	.. ..
id. 7/8 fév.	75	.. ..	id. fév	20 25	50 ..
id. blanc 3 c.	81	.. ..	id. mars avril	20 75	.. ..
id. fév.	81	.. ..	id. 4 de mars	21 21	25 ..
id. 4 dern.	81 50	.. ..	id. 4 de m.	..	.. ..
id. 4 de mars	..	.. ..			

Marché de DOUAI du 23 janvier

Prix des grains	
Blé	25 »» à 17 50
Orge	14 »» 11 »»
Avoine	10 »» »7 75
Méteil	»» »» »» »»
Seigle	15 25 »« »«
Prix des graines	
Colza	28 50 »» »»
Œillettes	35 25 »» »»
Cameline	21 50 »» »»

Quand la figure est pâle, quand la force et l'appétit diminuent sans cause apparente, chacun, sans être médecin, peut trouver l'origine de sa maladie : c'est presque toujours l'*appauvrissement du sang* qui en est la cause. Chez la femme et la jeune fille, les *pâles couleurs*, les *crampes d'estomac*, chez l'enfant, la rougeur des paupières et celle de la peau sont un indice de cette maladie; que faut-il pour arrêter les ravages de cette affection qui peut amener les plus grands désordres? rien qu'un peu du fer qui manque dans le sang; mais ce fer, il faut qu'il soit capable de pénétrer dans la circulation, qu'il se combine au sang pour le régénérer; à ce point de vue, nous ne connaissons pas de préparation qui puisse comme **Le fer** du docteur **Girard** opérer en quelques semaines de véritables résurrections. — Dépôt dans les principales pharmacies.

12918

Refusez toute Contrefaçon

— N'acceptez que nos boîtes en fer blanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

Trente ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dyssenterie coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnie, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane muqueuse, cerveau et sang. C'est, en outre, la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance.—85,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuard de Decies, par d'Angleterre, M. le docteur-professeur Wurzer, etc., etc.

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes. — N° 46 270 : M. Roberts, d'une consompton pulmonaire avec toux, vomissements constipation et surdité de 25 années. — N° 46,210 ; M. le docteur médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46,218 : le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 18,744 : le docteur médecin Shorland, d'une hydropsie et constipation.— N° 49,522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boites : 1/4 kil., 2 fr. 25 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les *Biscuits de Revalescière*, en boîtes, de 4, 7 et 60 francs. — La *Revalescière chocolatée*, en boîtes de 12 tasses 2 fr 25; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 288 tasses, 32 fr.; de 576 tasses, 60 fr. ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. *franco*. — Dépôt à Roubaix chez MM. Coille, pharmacien Grand-Place; Morelle-Baurgeois; Destombes, épicier sur la place; Léon DAZIN, pharmacien, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Tourcoing, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du Barry et Cie Place Vendôme, 26 à Paris